

GALLIENI

Dans l'Est algérien, à 163 mètres d'altitude, ce village est situé à 17 km au Sud de Gastu, sur la route de Guelma à Philippeville par Jemmapes.



Climat méditerranéen avec été chaud.

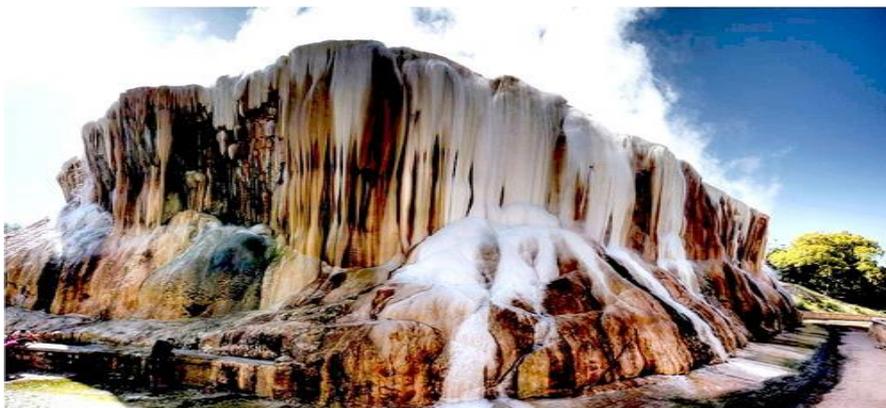
Nom d'origine : ENCHIR-SAÏD

Géographie

La commune de GALLIENI s'étend sur une superficie de 88 km² au Nord-ouest de Guelma. Ses limites sont : au Nord la commune de Nechmeya, au Sud la commune de Roknia, à l'Est les communes d'Héliopolis et Kellermann, à l'Ouest la commune de Gastu. Elle se trouve sur la route nationale reliant la région de Philippeville à celle de Guelma et voire Souk-Ahras.

Elle se situe également près des zones stratégiques telles que le port et l'aéroport de Bône distant de 52 km, et le port de Philippeville situé à 63 km.

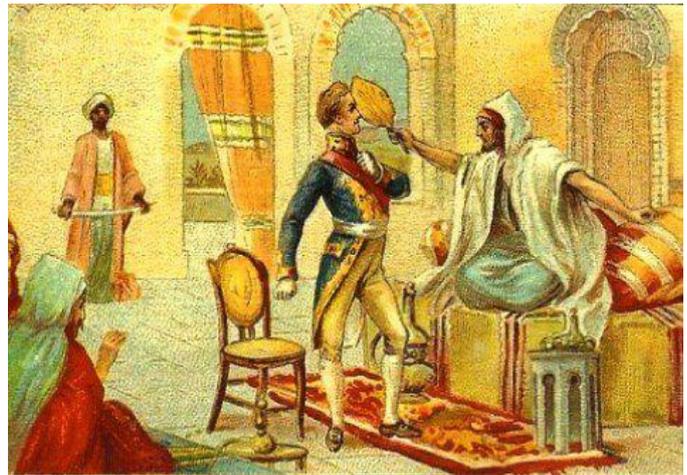
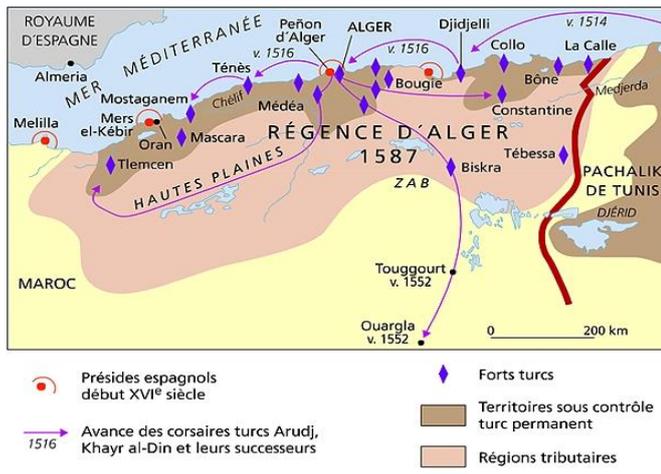
D'autres sites touristiques sont proches de la commune tels que : des établissements thermales dont la célèbre station d'Hammam-Meskoutine, distance de 40 km. Elles étaient dotées de complexes touristiques présentant des services différents sur le plan de loisirs ou de santé.



HAMMAM-MESKOUTINE (Le bain des damnés...)

Présence turque 🇹🇷 1515 - 1830

Depuis 1515, l'Algérie (dont ce nom ne lui est pas encore attribué) est placée sous la domination de l'empire ottoman, à travers la Régence d'Alger. Le territoire compte moins de 3 millions d'habitants mais, en réalité, l'intérieur du pays est livré à l'abandon. Confronté à des difficultés à Paris, Charles X cherche à créer une diversion, suite au coup d'éventail de notre consul DUVAL en 1827, par le blocus du port d'Alger. En 1830, 37 000 soldats français débarquent sur la presqu'île de Sidi-Ferruch. L'armée d'Hussein Pacha, le dey (chef) de la régence, est vaincue le 5 juillet. Au moins 10 000 habitants fuient la ville. Le trésor de la Casbah, issu en grande partie de la vente des esclaves ou des rançons perçues pendant près de trois siècles, est transféré en France dans des conditions douteuses...



30 avril 1827

Présence française 🇫🇷 1830 - 1962

Le 27 mars 1832 les troupes françaises occupèrent Bône définitivement.



Prise de Bône

Sous le nom de haute plaine de Guelma l'on peut réunir les différentes régions agricoles fortement accidentées qu'arrosent les eaux supérieures de la Medjerda, de la Seybouse, et de leurs affluents. Il y eut là, dès le début de la conquête, quelques centres agricoles créés : en 1845, la banlieue de Guelma fut peuplée avec 173 personnes (recensées en 1851).

Une grande expédition avait été résolue en 1836 contre Ahmed BEY. Il ne s'agissait de rien moins que de la conquête de Constantine. Le Maréchal Bertrand CLAUZEL devait commander l'armée, et un des fils du roi, le duc de Nemours, prendre part aux fatigues, aux dangers et à la gloire de l'expédition.

L'armée française, forte d'environ 7 000 hommes, partit de Bône le 13 novembre ; elle avait à peine établi son premier bivouac à Bou-Afra, qu'une pluie abondante vint l'assaillir ; le ruisseau sur les bords duquel elle était campée devint promptement un torrent. Il ne fut possible de faire passer les troupes qui se trouvaient en deçà, que le 14 à midi. Elle arriva à Guelma, sur la rive droite de la Seybouse, le 15 novembre.

Les ruines de Guelma furent découvertes le 15 novembre 1836 et l'enceinte de l'ancienne citadelle permit au Maréchal d'établir, contre une tribu d'arabes, un poste militaire. Il laissa environ 200 hommes que les premiers de jours de marche avaient déjà fatigués, et qui n'auraient pas pu suivre jusqu'à Constantine. Le Maréchal

CLAUZEL et son état-major, arrivent le 21 avril devant les murailles de Constantine, après une marche épuisante dans la boue sous la pluie et la neige.

Dans la nuit du 25 au 26, ordre est donné d'attaquer la place à l'Est et à l'Ouest à la fois et de donner l'assaut aux quatre portes. Mais à cinq heures du matin l'ordre de retraite est donné ; elle se fait dans des conditions effroyables.



Bertrand CLAUZEL (1772/1842)



Retraite de l'armée française



Franciade Fleurus DUVIVIER (1794/1848)

Le 11 janvier 1837, le général CLAUZEL quitte Alger pour ne plus revenir.

A la fin de septembre 1837, le colonel DUVIVIER partit avec l'armée pour prendre part à la seconde expédition (victorieuse) de Constantine.

Elles furent occupées définitivement le 12 décembre **1836**. Aussi, décide-t-il d'établir deux années plus tard un camp permanent. C'est ce camp qui sera la base de la ville actuelle qui sera fondée par le général DUVIVIER, à proximité des ruines antiques sur lesquelles tentes et gourbis sont érigés, formant ainsi le nouveau **Guelma**. **1837** : Un camp est établi par le Colonel DUVIVIER dans une ancienne enceinte romaine, près duquel des colons s'installent.



La porte HACKETT (*Porte de la Caserne*) construite au lendemain de la conquête, donne accès dans la Casbah.

Dès lors les militaires se sentent investis d'une "*mission civilisatrice*" à l'égard des populations conquises. Pour justifier la colonisation, des raisons politiques et économiques sont mises en avant : les colonies sont riches de matières premières, il faut rivaliser avec l'Angleterre.

En réalité, pendant le Second Empire, la France hésite entre une politique d'assimilation à l'égard des autochtones et une politique de semi autonomie. Entre 1852 et 1858, Napoléon III met en place un régime militaire qui supprime la représentation algérienne au parlement mais maintient trois départements (Alger, Oran et Constantine) créés par la République et administrés par des préfets.

De 1871 à 1881, 130 000 colons viennent s'installer en Algérie et achètent des terres.



Le fait capital qui caractérise, dans l'histoire du bassin occidental de la Méditerranée, la seconde moitié du 19^{ème} siècle, est l'installation dans la partie centrale du Maghreb musulman d'un demi-million d'Européens chrétiens, parmi lesquels 200.000 propriétaires ou cultivateurs de la terre enracinés profondément au sol conquis. Si l'on étudie l'évolution de cette colonisation agricole, il importe de rechercher d'une part quel fut le « *mode de colonisation* », d'autre part quelle fut la « *marche de la colonisation* » : le *mode* et la *marche* de la colonisation sont d'ailleurs étroitement liés l'un à l'autre, de même que l'un et l'autre se rattachent directement au développement historique et militaire de la conquête. Avant d'aborder l'étude exclusivement géographique de la marche colonisatrice, il est donc nécessaire de rappeler brièvement sous quels différents régimes législatifs s'est opérée la pénétration de l'Algérie par les colons agricoles français.

Il eut plusieurs périodes (5 au total) dans l'histoire de la colonisation :

1^{ère} période : 1830 – 1840 1^{er} essai : L'arrêté du 27 septembre 1836 décide que l'on accordera gratuitement des lots d'une superficie moyenne de 4 hectares aux personnes qui s'engageront à les mettre en culture dans l'espace de trois années et à construire une maison sur un alignement donné. A la fin de 1839, l'on a ainsi concédé 2743 ha à 316 familles formant une population de 1580 individus, sur 27204 habitants qui constituent l'effectif total de la colonie. C'est la période du début.

2^{ème} période : Le Maréchal BUGEAUD et son système (1840 – 1851).

Fidèle à sa devise "*ense et aratro*", BUGEAUD fait consacrer, par l'arrêté du 18 avril 1841, le système de la concession gratuite des terres, dont malheureusement l'ordonnance centralisatrice du 21 juillet 1845 atténue les bons effets en imposant la sanction royale à tout acte de concession. En 1851, l'on a concédé 101 675 nouveaux hectares ; la population rurale compte 42 493 individus, sur une colonie de 131 283 européens. C'est une brillante période de peuplement.

3^{ème} période : Le Maréchal RANDON et son système (1851-1860).

Pour donner aux colons le crédit nécessaire à la mise en valeur de leurs concessions, RANDON fait signer le décret du 26 avril 1851, qui substitue à la simple promesse de propriété sous conditions un titre de propriété immédiate et transmissible, mais avec clauses résolutives. En 1860, l'on a concédé 251 556 nouveaux hectares, la population rurale s'élève à 86 538 individus. L'accroissement de population n'a donc pas été proportionnel aux surfaces concédées ; la spéculation sur les terres a entravé l'œuvre de peuplement.

ENCHIR-SAÏD qui est devenu GALLIENI est consécutif à cette troisième phase.

ENCHIR-SAÏD, signifie en arabe "*la ruine du bonheur*", ou plus exactement "*la ruine heureuse*", ou "*ruine fortunée*", est alors un village avec une soixantaine de Français.

Avec les plaines d'Alger et d'Oran, l'Algérie compte une troisième plaine littorale, la plaine de Bône, dont une partie est isolée de la mer par le massif assez considérable de l'Edough (1 004 mètres). Cette plaine, elle aussi parsemée de marais et de lagunes salées telles que le lac Fetzara, n'a pas un sol moins arrosé ni moins riche que la plaine d'Alger ; mais les étendues cultivables se trouvant beaucoup plus restreintes, le nombre de colons installés fut beaucoup moins grand.

Le développement économique peut alors se poursuivre avec la mise en valeur de Bône par de grands travaux dans la plaine bônoise qui devient une région très prospère, grâce à des cultures maraîchères, viticoles et arboricoles. Les vins de Bône seront connus et réputés jusqu'à Paris sous Napoléon III et le baron Haussmann.

L'oued Seybouse, qui arrose cette plaine, permet l'irrigation intensive des terres avoisinantes et enrichit la région de nouvelles cultures.

La ville de Bône devenue française ; la colonisation s'étendit progressivement dans sa région. Tout à fait à l'Ouest de la plaine, sur les routes qui mènent à Philippeville et à Guelma par les montagnes, Jemmapes fut créé en 1848, puis en 1855, Foy, et en 1858 ce fut ENCHIR-SAÏD avec 67 colons recensés en 1861. Ils ne seront que 64 à celui de 1897.

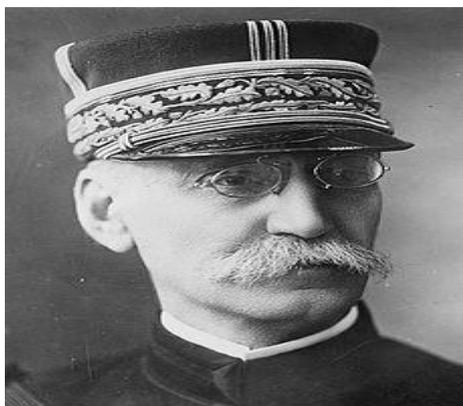
GALLIENI (Source Anom) : Le centre de population (de 60 feux) d'ENCHIR-SAÏD est créé par décret du 20 octobre 1858. Il est érigé en commune de plein exercice par décret du 10 décembre 1868, son territoire est agrandi par celui du 17 février 1887. Enchir-Saïd prend le nom de Galliéni par décret du 29 janvier 1921.

Le nom de GALLIENI pour honorer ce Maréchal de France (1849-1916). Qui était-il ?

Joseph Simon GALLIENI est né le 24 avril 1849 à Saint-Béat en Haute-Garonne et mort le 27 mai 1916 à Versailles. C'est un militaire et administrateur colonial français. Il exerça une grande partie de son activité dans les opérations de colonisation menées par la France, laissant une empreinte profonde sur l'histoire de la colonisation française. Pendant la Première guerre mondiale, gouverneur militaire de Paris, il prend notamment

la décision de réquisitionner les taxis parisiens pour apporter du renfort à la bataille de l'Ourcq en septembre 1914. Ayant des problèmes de santé il meurt le 27 mai 1916 des suites de deux interventions chirurgicales dans une clinique de Versailles. Après des funérailles nationales et conformément à ses dernières volontés, il est inhumé auprès de son épouse dans le cimetière de Saint-Raphaël.

Il est élevé à la dignité de maréchal de France à titre posthume, en 1921.



https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Gallieni

<https://histoirecoloniale.net/reve-de-Gallieni-ou-cauchemar-des-Malgaches.html>

La commune est riche en olivettes et en forêts de chêne-liège et dispose d'une superficie 1 730 hectares.



LE REPEUPLEMENT D'ENCHIR-SAÏD

2 avril 1904 : Source journal *Le Petit Guelma* (Gallica).

« ENCHIR-SAÏD est un charmant village situé à 15 km de Guelma sur la route départementale qui relie cette dernière localité à Philippeville. Il pourrait facilement devenir un centre d'élevage et d'agriculture très important, car les terres y sont de première qualité, les prairies très abondantes, grâce aux eaux de l'oued Hammam-Ali, au moyen desquelles, d'ailleurs est alimenté un canal d'irrigation déjà ancien qui rend de notables services, encore que, depuis longtemps, il soit peu ou mal entretenu. Nulle part la végétation n'est plus luxuriante. En été comme hiver, Enchir-Saïd est un véritable nid de verdure.

« Le village possède des bâtiments communaux ; une Mairie, une maison d'école, une église avec un presbytère, un lavoir, des abreuvoirs. Et pourtant il est loin d'être prospère. A vrai dire la commune d'Enchir-Saïd n'existe, en quelque sorte, que de nom, la population européenne étant, à l'heure qu'il est, réduite à quelques unités, tout juste ce qu'il faut pour constituer un Conseil municipal.

« Pour des raisons qu'il serait oiseux de rapporter ici, les colons ont peu à peu déserté le village, si bien que toute nécessité, tout - depuis longtemps d'ailleurs - est à recommencer.

« Tout est à recommencer, et Dieu sait cependant les efforts que la représentation locale et régionale a déjà fait pour arriver au repeuplement d'Enchir-Saïd. Malheureusement, toutes les tentatives ont échoué. Chaque fois

qu'on s'employait à faire aboutir la seule solution logique, c'est-à-dire le repeuplement, quelque chose se produisait, au moment où on croyait pouvoir réussir, qui dérangeait les plus sages et les meilleures combinaisons.

« Pour arriver à repeupler Enchir-Saïd, il fallait des terres à distribuer à une vingtaine de colons. Ces terres existent. Elles sont la propriété d'un certain nombre de personnes qui toutes consentaient à les livrer à la colonisation contre des terrains domaniaux situés ailleurs. Une expertise avait eu lieu en dernière analyse, qui fixait le mode et la proportion des échanges. Le service des Domaines, la Préfecture, le Conseil général de Constantine, tout le monde était favorable à l'opération. Un conseiller du gouvernement était même venu sur les lieux pour enquêter. Il avait lui aussi conclu au repeuplement d'Enchir-Saïd. Cette fois, on tenait l'affaire. On verrait donc finir la situation lamentable d'un village destiné, à devenir un des plus importants de la région. On était dans la joie. Mais hélas ! Cette fois encore on fut déçu.

« Le repeuplement fut repoussé en haut lieu. On n'a jamais su exactement pourquoi.

« Mais la cause d'Enchir-Saïd est si juste qu'on est bien décidé à la défendre jusqu'au bout, jusqu'au triomphe final.

« La solution du problème est dans un simple échange de terres. Il ne s'agit là d'exproprier personne. Point n'est besoin de refouler les indigènes. Les terres nécessaires aux nouvelles concessions sont entre les mains d'européens qui sont disposés, nous le répétons, à les échanger contre d'autres terres appartenant à l'Etat. Moyennant un léger sacrifice de la part de ce dernier, toute la région d'Enchir-Saïd – et quelle riche région ! - peut être rendue à la vie. L'avenir est certain, le succès indiscutable.

« Aussi, M. Marcel LAVIE, conseiller général d'Héliopolis, va-t-il profiter du prochain voyage de M. le Gouverneur général de l'Algérie à Guelma pour l'intéresser à la question.



Gouverneur Charles JONNART, Gouverneur d'Algérie du 5 mai 1903 au 22 mai 1911, puis de 1918 à 1920.

« Nous croyons savoir que M. JONNART visitera Enchir-Saïd. S'il en est ainsi, notre cause est gagnée d'avance, car il suffit de voir les lieux pour se convaincre que c'est un véritable crime de lèse-colonisation que de laisser une telle région dans pareille situation.

« Et Monsieur JONNART – il l'a bien prouvé – a trop souci de la prospérité de nos centres agricoles, pour que, du premier coup, il ne se rende à l'évidence et ne conclue en dernier ressort à l'urgence du repeuplement d'Enchir-Saïd.

« D'ailleurs, M. JOLY, délégué financier s'est lui aussi occupé de la question à Alger ; ces messieurs, M. PANISSE, M. le Préfet, M. le Sous-préfet et M. THOMSON, enfin, se rendront sur les lieux avec M. le Gouverneur. C'est donc bien des chances pour que l'affaire aboutisse ».

ETAT-CIVIL

- Source Anom -

SP = Sans profession

-1^{ère} naissance : (12/06/1860) de BELLOIR Adrien (*Père, maire d'ECHIR-SAÏD*) ;

-1^{er} décès : (16/10/1860) de M. MUSFERRER Jouan (*28 mois natif ESPAGNE*) ;

-1^{er} mariage : (17/05/1862) de SAGRERA François (*Cultivateur natif ESPAGNE*) avec Mlle AYMERIQUE Marie (SP *native ESPAGNE*) ;

NDLR : Beaucoup de registres font défaut

Les premiers DECES :

1860 (29/10) : de VALADIER Marie (30 ans native Auvergne). Témoins MM. GAUTHIER P (Cultivateur) et CILIA Jacques (Maçon) ;
1861 (19/03) : de ALBO Manuel (30 ans, Forgeron natif Espagne). Témoins MM. AURIOL P (G-champêtre) et GEMAIN P (Cultivateur) ;
1861 (30/07) : de BAIN Marie (2 ans). Témoins MM. FRANCHINO P (Maçon) et BROUSSE Jean (Cultivateur) ;
1861 (06/08) : de BROUSSE Baptiste (5 mois). Témoins MM. BAIN Eugène (Cultivateur) et FRANCHINO Pierre (Maçon) ;
1861 (12/09) : de HAT Basile (20 mois). Témoins MM. BROUSSE Jean et LONG Théophile (Cultivateurs) ;
1861 (15/09) : de HAT Jean (47 ans, Cultivateur). Témoins MM. GAUTHIER P (G-champêtre) et LONG Théophile (Cultivateurs) ;
1861 (08/10) : de HAT Jean (13 ans). Témoins MM. GAUTHIER P (G-champêtre) et RONDANNE Antoine (Cultivateur) ;
1861 (12/10) : de TESSIDER Marie (61 ans native ESPAGNE). Témoins MM. GAUTHIER P (G-champêtre) et RONDANNE Antoine (Cultivateur) ;
1863 (05/11) : de FAURE Gabrielle (1 mois). Témoins MM. BORDAT Guillaume et ROUX Adolphe (Gendarmes) ;
1863 (23/11) : de HERBERT Joseph (natif Orne). Témoins MM. GERMAIN Prosper et VACHALDE Régis (Cultivateurs) ;
1863 (07/12) : de PECAUD Louis (4 ans). Témoins MM. BAUX Adolphe (Gendarme) et GENTET François (Cultivateur) ;
1863 (27/12) : de PECAUD Ignace (42 ans natif Doubs). Témoins MM. BAUX Adolphe (Gendarme) et GENTET François (Cultivateur) ;
1864 (19/02) : de CLAVEL Benoit (50 ans natif Pas-de-Calais). Témoins MM. BAUX Adolphe (Gendarme) et GENTET François (Cultivateur) ;
1864 (04/04) : de MARUNY José (34 ans, Cultivateur natif ESPAGNE). Témoins MM. JOFFRE Jean et BAGUER Jean (Cultivateurs) ;
1864 (07/05) : de PECAUD Marie (24 ans, native Doubs). Témoins MM. BAUX Adolphe (Gendarme) et GENTET François (Cultivateur) ;
1864 (10/05) : de PECAUD Clovis (7 ans natif Aumale -Algérie). Témoins MM. BAUX Adolphe (Gendarme) et GENTET François (Cultivateur) ;
1864 (26/08) : de BAUX Jules (8 mois). Témoins MM. GENTET Pierre (Cultivateur) et SUEUR Auguste (Gendarme) ;
1864 (20/10) : de LANDERER Joseph (2 ans). Témoins MM. HEBERT Louis et TIECLAS Alexandre (Cultivateurs) ;
1864 (20/11) : de GUILLOU M. Jeanne (ép. GAUTHIER, 24 ans). Témoins MM. NICOLAS A et BORDAT G (Cultivateurs) ;

Années : 1865 1866 1867 1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874 1875
Décès : 8 3 6 2 3 4 5 5 3 3 4

Les Mariages relevés :

1867 (20/11) : M. BILLOUX Eugène (Gendarme natif Seine) avec Mlle CHAROY Elmire (Institutrice native ?) ;
1868 (14/11) : M. GENTET Charles (Cultivateur natif Jura) avec Mlle GARNERET Delphine (SP native du Doubs) ;
1869 (26/06) : M. (Veuf) LARCHER Louis (Gendarme natif Seine Maritime) avec Mme (Vve) BARBIER Marie (Institutrice native Doubs) ;
1873 (05/07) : M. SALVATELLA Sébastien (Journalier natif ESPAGNE) avec Mme (Vve) LLADO A. Marie (SP native ESPAGNE) ;
1874 (17/02) : M. REIS Antoine (Cultivateur natif ALLEMAGNE) avec Mlle CHEVARIER Anne (SP native Auvergne) ;
1878 (12/08) : M. COLIN Emile (Cultivateur natif Seine) avec Mlle FIGAROL M. Antoinette (Institutrice native Hte Garonne) ;
1882 (29/01) : M. GOLZIO Laurent (Maçon natif ITALIE) avec Mlle GERMAIN Marguerite (SP native de Gastu -Algérie) ;
1883 (24/02) : M. HAGENBUCH Jean (Mécanicien natif SUISSE) avec Mlle PEDRO Thérèse (SP native ?) ;
1883 (03/03) : M. GERMAIN Antoine (Cantonnier natif Jemmapes-Algérie) avec Mlle GALLART Maria (SP native ESPAGNE) ;
1885 (17/01) : M. BROUSSE Jean (Cultivateur natif Héliopolis-Algérie) avec Mlle MONVOISIN Hélène (SP native Bône-Algérie) ;
1885 (19/09) : M. MEDINET Claude (Cantonnier natif Bône-Algérie) avec Mlle GYPPEZ Séraphine (Lingère native Philippeville-Algérie) ;
1886 (23/01) : M. MARES Joseph (? natif Héliopolis en Algérie) avec Mlle CORGE Joséphine (SP native du Lieu) ;
1895 (09/05) : M. PATOU Joseph (Gendarme natif Lorraine) avec Mlle AMAR M. Jeanne (SP native Bouches du Rhône) ;
1896 (04/07) : M. LECOUFFE Léon (Cultivateur natif Nord) avec Mlle RIGOLLET Berthe (SP native Ain) ;

Quelques Naissances relevées :

(Profession du père)

(1878) BAGUERE Léonie (Meunier) ; (1875) BAQUE Alphonse (Meunier) ; (1881) BAQUE Auguste (Meunier) ; (1862) BAUX Josette (Gendarme) ; (1863) BAUX Jules (Gendarme) ; (1873) BOBBA J. Baptiste (Cultivateur) ; (1869) BONNET Agathe (Cultivateur) ; (1864) BORDAT Marie (Gendarme) ; (1878) BORDIN Lazare (Cultivateur) ; (1880) BORDIN Lazarine (Cultivateur) ; (1878) BORDIN Hubert (Cultivateur) ; (1861) BROUSSE Baptiste (Cultivateur) ; (1887) BROUSSE Henri (Cultivateur) ; (1870) BROUSSE Linas (Cultivateur) ; (1874) BROUSSE Marie (Cultivateur) ; (1875) CATEORA Joséphine (Cultivateur) ; (1875) CATEORA Mathias (Cultivateur) ; (1878) CATEORA Philippe (Cultivateur) ; (1882) COLIN Claudia (Cultivateur) ; (1881) COLIN Charles (Cultivateur) ; (1879) COLIN Jean (Cultivateur) ; (1869) CORGE Joséphine (Cultivateur) ; (1874) CORGE Léon (Cultivateur) ; (1871) CORGE Louis (Cultivateur) ; (1863) CREXEL J. Pierre (Journalier) ; (1863) ESTRANY M. Rose (Cultivateur) ; (1865) FAGARD Paul (?) ; (1863) FAURE Gabrielle (Gendarme) ; (1872) FRUTIOT Eugénie (Cultivateur) ; (1875) FRUTIOT Gustave (Cultivateur) ; (1886) GAMBIA Emile (Cultivateur) ; (1868) GAMBIA Guillaume (Jardinier) ; (1882) GAMBIA Marius (Cultivateur) ; (1888) GAMBIA Rose (Cultivateur) ; (1875) GATT Rose (Aubergiste) ; (1889) GAUTHIER Marie (Cultivateur) ; (1874) GENTET Camille (Cultivateur) ; (1875) GENTET Charles (Cultivateur) ; (1879) GENTET Eugène (Cultivateur) ; (1875) GENTET Louise (Cultivateur) ; (1872) GENTET Paul (Cultivateur) ; (1887) GERMAIN Alphonsine (G-champêtre) ; (1872) GERMAIN Emilie (Cantonnier) ; (1885) GERMAIN Louis (G-champêtre) ; (1887) HERMITTE René (Instituteur) ; (1866) KETS Louis (Journalier) ; (1868) L'HORME J. Pierre (Aubergiste) ; (1875) L'HORME Joséphine (Aubergiste) ; (1871) L'HORME Louise (Aubergiste) ; (1889) MARES Adèle (Cultivateur) ; (1887) MARES Rosa (Cantonnier) ; (1888) MEDINET Armand (Négociant) ; (1886) MEDINET Emile (Débitant) ; (1889) MEDINET Victor (Cultivateur) ; (1868) NICOLAS Emilien (Cultivateur) ; (1866) NICOLAS Françoise (Cultivateur) ; (1872) NICOLO Gervais (Cantonnier) ; (1888) NOURRY Léonie (Cultivateur) ; (1888) NOURRY Marie (Cultivateur) ; (1887) PAYAN Marie (Cultivateur) ; (1875) REISS Elisabeth (Cultivateur) ; (1870) REYNARD Philomène (Cantonnier) ; (1887) RITTLING Etienne (Cantonnier) ; (1885) RITTLING Rose (Meunier) ; (1886) ROUSSET Armand (Cultivateur) ; (1867) SAGRARA François (Cultivateur) ; (1870) SAPERA Domingo (Briquetier) ; (1864) SAPERA R. Marie (Cultivateur) ; (1874) SEGRERA Emile (Cultivateur) ; (1871)

VELTIN Honorine (G-champêtre) ; (1873) VELTIN Joséphine (G-champêtre) ; (1874) VELTIN Marie (G-champêtre) ; (1880) VERNAZ Bordin (Cultivateur) ; (1878) VERNAZ Hypolite (Cultivateur) ; (1871) VILLAR Horélie (Meunier) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom Algérie,

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner GALLIENI sur la bande défilante.

-Dès que le portail GALLIENI est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



LES MAIRES

- Source Anom -

Commune de plein exercice depuis 1869 ses maires ont été :

1869 à 187X : M. GENTET Léon ;

187X à 1883 : M. COLIN Emile, Maire ;

1884 à 1885 : M. CHANGEUX Félix, Maire ;

1886 à 1887 : M. GAMBA Pons, Maire ;

1888 à 188X : M. BROUSSE Jean, Maire ;

189X à 1898 : M. GAMBA Pons, Maire ;

189X à 1903 : M. CAUTIER Pierre, Maire ;

MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette liste.



Monsieur FAUGUIAIRE ancien maire de GALLIENI(1950).



Ecolières de GALLIENI.

DEMOGRAPHIE

- Sources : GALLICA et DIARESSAADA -

Année 1884 = 587 habitants dont 70 européens ;
Année 1902 = 1 406 habitants dont 60 européens ;
Année 1936 = 1 992 habitants dont 56 européens ;
Année 1954 = 3 050 habitants dont 59 européens ;
Année 1960 = 2 686 habitants dont 16 européens ;

Antérieurement issu du département de Constantine, GALLIENI est rattachée à celui de Bône en 1955.

LE DEPARTEMENT DE BÔNE

Depuis plus d'un demi-siècle, la création d'un "*département de la Seybouse*", nom du fleuve arrosant la plaine de Bône, était demandée par les Bônois qui avaient assez d'arguments pour démontrer que l'ancien département de Constantine, trop important en étendue et en population, devait être divisé. Il est donc normal que la première étape à franchir dans la voie de la réorganisation territoriale de l'Algérie fut la création de ce département.

Contrairement aux autres départements, qui furent tous créés par décrets, celui-ci le fut par la loi du 7 août 1955. Il comprenait, à l'origine, quatre arrondissements : BÔNE, GUELMA, SOUK-AHRAS et TEBESSA.

Par la suite, le décret du 21 mai 1957 divisa, d'une part, l'arrondissement de Bône en deux arrondissements : Bône et La Calle, et d'autre part celui de Souk-Ahras en deux autres également : Souk-Ahras et Clairfontaine.

Ce département fut formé de 6 arrondissements : BÔNE, CLAIREFONTAINE, GUELMA, LA-CALLE, SOUK-AHRAS, TEBESSA

L'arrondissement de GUELMA comprenait : BLED-GAFFAR, BORDJ-SABATH, GALLIENI, GUELAAT-BOU-SBA, GUELMA, GOUNOD, HELIOPOLIS, JEAN-SADELER, KELLERMANN, LAPAINE, MILLESIMO, PETIT, HAMMAM-MESKOUTINE.



Panorama de la région de GUELMA

Par décret du 17 mars 1958, l'arrondissement de Tébessa fut distrait de Bône et rattaché à Batna. Cependant Bône récupéra son arrondissement de Tébessa par décret du 7 novembre 1959.



Ecole d'agriculture de PHILIPPEVILLE

L'école d'agriculture, créée à Philippeville en date de 5 avril 1900 et prise en charge par la colonie depuis le 1^{er} octobre 1924, a pour but la préparation de chef d'exploitation, fermier ou régisseur, capable de maîtriser les méthodes culturales dans le bassin méditerranéen, et de les appliquer judicieusement.

Son enseignement, essentiellement professionnel, mi-scientifique, mi-pratique, embrassait toutes les branches de l'agriculture nord-africaine.

L'école était en même temps un établissement d'enseignement et aussi un centre de vulgarisation, de par ses laboratoires, sa bibliothèque, ses collections, ses champs d'expérience et l'élite de ses professeurs.

Elle a fourni une pépinière d'ingénieurs des travaux agricoles ainsi que d'éminents œnologues et des cadres pour le privé.

Elle devient école régionale d'agriculture en 1958.

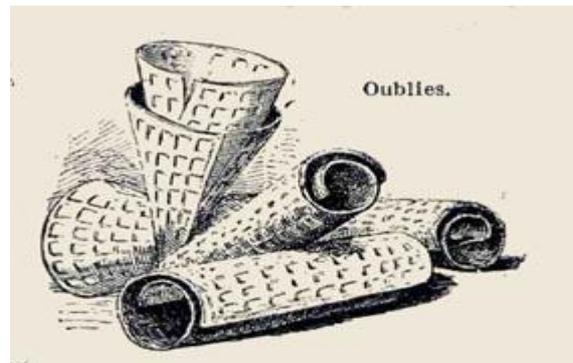
Installée à 4 kilomètres de Philippeville, sur un domaine de 306 hectares, situé partie dans la vallée de Zéramna, partie sur ses coteaux de la rive gauche, l'école est des plus propices à l'enseignement par la variété de ses terres sur lesquelles sont pratiquées toutes les cultures du littoral, de ses élevages et de son équipement moderne.

Un projet prévoyait le remplacement du bâtiment de l'internat par un immeuble moderne comportant chambres individuelles pour les élèves, cuisine, réfectoire, etc...

Le domaine SPITERI acquis juste avant l'indépendance, était en cours d'aménagement. La présence d'un puits à gros débit devait permettre l'alimentation en eau potable, les irrigations et la création d'une piscine.

L'école était, comme tous les établissements d'enseignement agricole, un centre d'expérimentation et de recherche agricole; on lui doit en particulier la création de deux variétés hybrides de blé : l'E.A.P 63A qui couvre la quasi totalité des superficies cultivées en blé tendre en Tunisie et un blé dur hâtif, le U 29, adopté au Maroc.

SOUVENIR



Une boîte à oublies de 84 cm du 19^{ème} siècle identique à celles de notre enfance qui étaient parfois bleues avec ou sans décors (Musée de l'Île de France. Domaine de Sceaux). L'« oublieur » marchand ambulant « d'oublies » est décrit dès le 13^{ème} siècle.

Aujourd'hui les « oublieurs » et leurs « oublies » (du grec obolies gâteaux vendus pour une obole et du latin oblata : choses offertes,) ont disparu et sont remplacés par les gaufres chaudes cuites à la demande. (Extrait du site : http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LesConstantinois/souvenirs_claude.htm)

MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n° 57239 mentionne **6 noms de soldat "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918 ; savoir :

BOUATI Allaba (Mort en 1916) – CHAAB Lakhdar (1918) – DJEBIAÏ Khemici (1916) – GUEDJATI Saïd (1918) – KEDOUME Salah (1918) – RENAUDON François (1915)

Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs à GALLIENI ou dans le secteur :

- Marsouin (2^e RPIMa) BRIFFAZ Georges (20 ans), tué à l'ennemi le 23 avril 1960 ;
- Chef de bataillon (151^e RIM) COURBON François (46 ans), tué à l'ennemi le 17 février 1960 ;
- Soldat (?) GUITTER Jean (22 ans), tué à l'ennemi le 8 juin 1958 ;
- Sergent (?) JACQUES Gérard (23 ans), tué à l'ennemi le 29 mars 1961 ;
- Capitaine (151^e RIM) PREVOST Marcel (37 ans), tué à l'ennemi le 16 mars 1961 ;
- Soldat (151^e RIM) TRIDANT André (22 ans), tué à l'ennemi le 6 mars 1956 ;



Distribution de tracts aux habitants de Gallieni par des militaires.

SYNTHESE réalisée grâce aux **Auteurs** précités et aux **Sites** ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/Galli%C3%A9ni - Ville>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://www.ecpad.fr/la-compagnie-de-haut-parleurs-et-de-tracts-chpt-dans-le-village-de-gallieni-au-nord-de-guelma-region-de-constantine>

<http://www.ecpad.fr/tag/fonds-guerre-dalgerie>

<http://blog.mondediplo.net/2009-11-26-Nouvelle-prosperite-de-la-contre-insurrection-a>

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/BILAN_2013_sepultures_algerie_cle018837.pdf

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113x_1969_num_44_1_2638

<http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes-cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html>

<http://tenes.info/nostalgie/GALIENI>

EPILOGUE BOUATI-MAHMOUD

Année 2008 = 9 658 habitants.



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso [jeanclaude.rosso3@gmail.com]